

**Deshaies**

## Un plan d'aménagement pour le quartier Vwè Moun

Vendredi, devant une quarantaine d'habitants, le maire, Jeanne Marc, l'agence des 50 pas géométriques et le bureau d'études Tropismes ont présenté le plan d'aménagement entre la pointe Le Breton et la pointe de La Perle.

Le secteur Vwè Moun situé entre la pointe Le Breton et Riflet présente des risques (inondations, glissements de terrain...). Tant que le quartier ne s'inscrit pas dans un projet de rénovation, l'Etat ne cédera pas les parcelles aux occupants et aucun permis de construire ne sera délivré. Ce plan a donc vu le jour en prenant compte à la fois des réalités du terrain et des doléances des habitants du quartier.

Le programme de rénovation comporte plusieurs axes. Dans un premier temps, il sera nécessaire de réorganiser et de régulariser cer-

taines parcelles. Cela permettra la construction de nouveaux logements.

L'idée est de mettre aux normes et de valoriser les habitations existantes. La mise en état des réseaux sera nécessaire.

### Priorité aux piétons

L'épine dorsale de cette étude est de rattacher Vwè Moun à Riflet, donc de rénover le boulevard Vwè Moun, lien entre toutes les parties du quartier. Mais pas question de laisser place à l'improvisation. Priorité aux piétons, ce qui deviendra la « promenade Vwè Moun » sera à sens unique. L'une des voies partira de la pointe Le Breton, l'autre de la pointe de La Perle et la sortie commune sera à hauteur de Riflet. De plus l'accès à La Perle sera restructuré.

*On peut déplorer qu'une maquette n'ait pu être présentée, plus parlante qu'une carte, sans dimension pour un public néophyte.*

Des ouvrages de protection seront à prévoir. Par exemple un enrochement sera mis en place vers l'anse de La Perle.

En ce qui concerne les équipements, les projets sont d'ouvrage. Zone de stationnement et aire de détente vers la pointe Le Breton, parcours de santé, construction d'une maison de quartier, renforcement des commerces dans la zone Riflet (sous réserve d'une



étude de sol) et La Perle.

C'est donc tout ébahis que les habitants ont essayé de se prononcer sur le projet. On peut déplorer qu'une maquette n'ait pu être présentée, plus parlante qu'une carte, sans dimension pour un public néophyte. Car les décisions doivent être prises rapidement, sous peine de voir les possibilités de financement s'échapper.

A.G. et S.V.

## « Personne ne sera expulsé »

Difficile de penser collectif, les résidents ont peur de ne pas se voir attribuer les terrains. Quelles garanties ont-ils ? Jeanny Marc est catégorique : « Personne ne se fera expulser du quartier dont la rénovation ne doit en rien changer l'âme. »

Le point qui souleva des questions est la remise en état de la voie Vwè Moun, coupée depuis le passage du cyclone Lenny, en 1998.

Comment sera géré le flux de circulation ? Que va-t-il advenir de leur quartier si tranquille ? Comment préserver la sécurité des enfants ? Pour les techniciens l'aménagement est prévu pour garantir la sécurité et donner la priorité aux piétons (vitesse limitée à 30 km/h, trottoirs larges...) Le plan d'aménagement est consultable en mairie. Les habitants seront avisés de la tenue de permanences par le bureau d'études afin de recueillir leurs avis.